

Documents relatifs à la déportation dans les camps de concentration

Dates extrêmes : 1937-1980

Importance matérielle : 55 bobines.

État du microfilm : bon.

Modalités d'entrée : prêt pour microfilmage, 1997.

Originaux : Bureau des Archives des victimes des conflits contemporains (BAVCC), Caen.

Instrument de recherche : rép. num., par M. Leblois-Péchon.

Communication : libre.

Notice historique :

Le Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés est créé en 1944, il devient en 1946 le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Dès son origine, ce ministère s'intéresse au sort des français déportés dans les camps de concentration allemands. Par l'intermédiaire des missions françaises et internationales de rapatriement et de recherches, il recueille des documents originaux trouvés dans les camps libérés, ainsi que de la documentation sur les internés, les décédés et les convois de déportation, dans le but d'informer les familles sur le sort de leurs proches, d'instruire les dossiers de demandes de statut et d'indemnisation, et de rechercher les criminels de guerre. Par la suite, les services du ministère, et en particulier la Direction du Contentieux, de l'Etat civil et des Recherches, ont reconstitué, à partir de documents originaux et de témoignages, des listes d'internés, de déportés, des fichiers, des registres.

Présentation du contenu :

Le fonds d'archives microfilmé est très variable tant par son contenu que par son volume selon les camps. Il est cependant riche d'informations concernant la déportation dans les camps de concentration.

Les origines des documents sont très diverses. Il peut s'agir d'originaux, produits par l'administration des camps, mais aussi d'essais de reconstitution par les services du Ministère ou par des Amicales d'anciens déportés, en particulier pour les listes d'internés et les convois, de témoignages, etc...On y trouve de la documentation générale sur les camps et les commandos, des listes d'arrivées, d'immatriculation, de décédés, de transferts vers d'autres camps ou commandos, de rapatriés, des correspondances. Ils concernent essentiellement la période de fonctionnement des camps jusqu'à leur évacuation et au rapatriement des déportés, mais aussi les recherches après guerre, les exhumations, les cérémonies commémoratives, les monuments.

Les documents concernent en principe des ressortissants français ou des déportés partis de France vers les camps de concentration. Toutefois il peut arriver qu'ils mentionnent des ressortissants d'autres nationalités.

Les documents microfilmés sont classés par camp, selon le classement en vigueur aux Archives de victimes des conflits contemporains de Caen. Pour des raisons techniques liées au microfilmage, les registres de certains camps ont été regroupés dans les quatre dernières bobines.

- 736 Mi 1-3. Camp d'Auschwitz.
- 4-6. Camp de Bergen-Belsen.
- 7-22. Camp de Buchenwald.
- 23-27. Camp de Dachau.
- 28-30. Camp de Flossenburg.
- 31. Camps de Gross-Rosen et Lublin-Maidanek.
- 32-39. Camp de Mauthausen.
- 40-41. Camp de Mittelbau.
- 42-44. Camp de Natzweiler.
- 45-48. Camp de Neuengamme.
- 49-50. Camp de Sachsenhausen.
- 51. Camps de Ravensbruck, Schirmeck-Vorbruck et Terezin.
- 52-55. Registres originaux de camps et documents divers.

Sources complémentaires :

Archives nationales, sous-séries :

F/9 (Affaires militaires),

607 MI (Fiches originales d'entrée aux camps de Buchenwald et Mauthausen),

608 MI (Fiches médicales des déportés dans les camps de Ravensbrück, Flossenburg et Buchenwald),

609 MI (Fichier général des déportés, par camp),

636 MI (Fichiers des déportés dans le camp de Schirmeck-Vorbruck),

72 AJ (Seconde guerre mondiale),

AJ/40 (Archives allemandes de la Seconde guerre mondiale).